



Nom : Société :

Remarques, observations :

.....
.....
.....

LA NORME SEPA : Un changement radical dans les échanges bancaires

Avec l'internationalisation des marchés, les opérateurs privés et publics travaillent depuis plusieurs années à la mise en place de standards mondiaux. Ils ont permis la création de nouveaux standards d'échanges regroupés sous l'appellation UNIFI. L'utilisation des formats UNIFI est obligatoire pour les échanges interbancaires SEPA et préconisée pour les échanges électroniques entre entreprises et banques.

UNIFI et XML : principes généraux

UNIFI : Format unique (utilise la norme XML) permettant d'effectuer les instructions SEPA et de garantir la restitution de l'ensemble des données transmises par le donneur d'ordre.

XML : Standard préconisé pour les échanges par Internet. En créant des fichiers extensibles, le XML permet d'envisager à l'avenir la création de fichiers dans lesquels se côtoient des données obligatoires (pour que le fichier soit traité) et des données facultatives (données privées destinées à informer le destinataire, par exemple).

Grâce à ce format, échanger des virements ou des extraits de compte sera fait à l'identique auprès d'une banque étrangère qu'auprès d'une banque française. A court terme, les extraits de compte, les avis d'opéré, les opérations sur titres, le change devraient bénéficier de cette nouvelle norme.

Échanges entreprises-banques : la fin d'ETEBAC

Trois raisons majeures vont pousser à abandonner ETEBAC, norme uniquement française très utilisée à ce jour :

- m ETEBAC 3 ne supporte que des fichiers au format fixe (contenus restreints et formats peu évolutifs).
- m Les opérations SEPA ne peuvent être traitées dans de tels formats.
- m Le réseau téléphonique X25 utilisé sera arrêté en 2009.

Une période de transition

- m 2008 – 2010 : Démarrage du SEPA, migration des instruments nationaux.
- m 2010 : Arrêt des normes nationales.

Échanges interentreprises : de nouvelles perspectives

Lorsqu'une société A procèdera au règlement de factures via un fichier de virements SEPA, elle pourra inclure un descriptif des factures annotées correspondant aux règlements associés. Si le prestataire de A organise le transfert des données facultatives vers le bénéficiaire, la réconciliation des paiements et factures lui sera facilitée.

Il en découlera des gains de productivité dans la comptabilisation des écritures.

SAGE et la norme SEPA

La ligue 100 proposera dans les prochains mois une version gérant cette norme.

Pour les lignes 500 et 1000, un nouveau logiciel remplacera BANQUE PAIEMENT 500. Il proposera, au-delà de ces modifications fonctionnelles, une parfaite intégration avec le reste de la solution 1000 (Comptabilité, Trésorerie, Rapprochements, Etc...).

Nous vous informerons bien entendu des mises à disposition de logiciels SAGE gérant la norme SEPA. Pour plus d'information, connectez vous sur www.bmpgestion.com

A bientôt.
L'équipe BMP GESTION.

142 rue de la Perrodière
73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél : 04.79.85.47.05
Fax : 04.79.75.25.07

E-Mail : bmp@bmpgestion.com